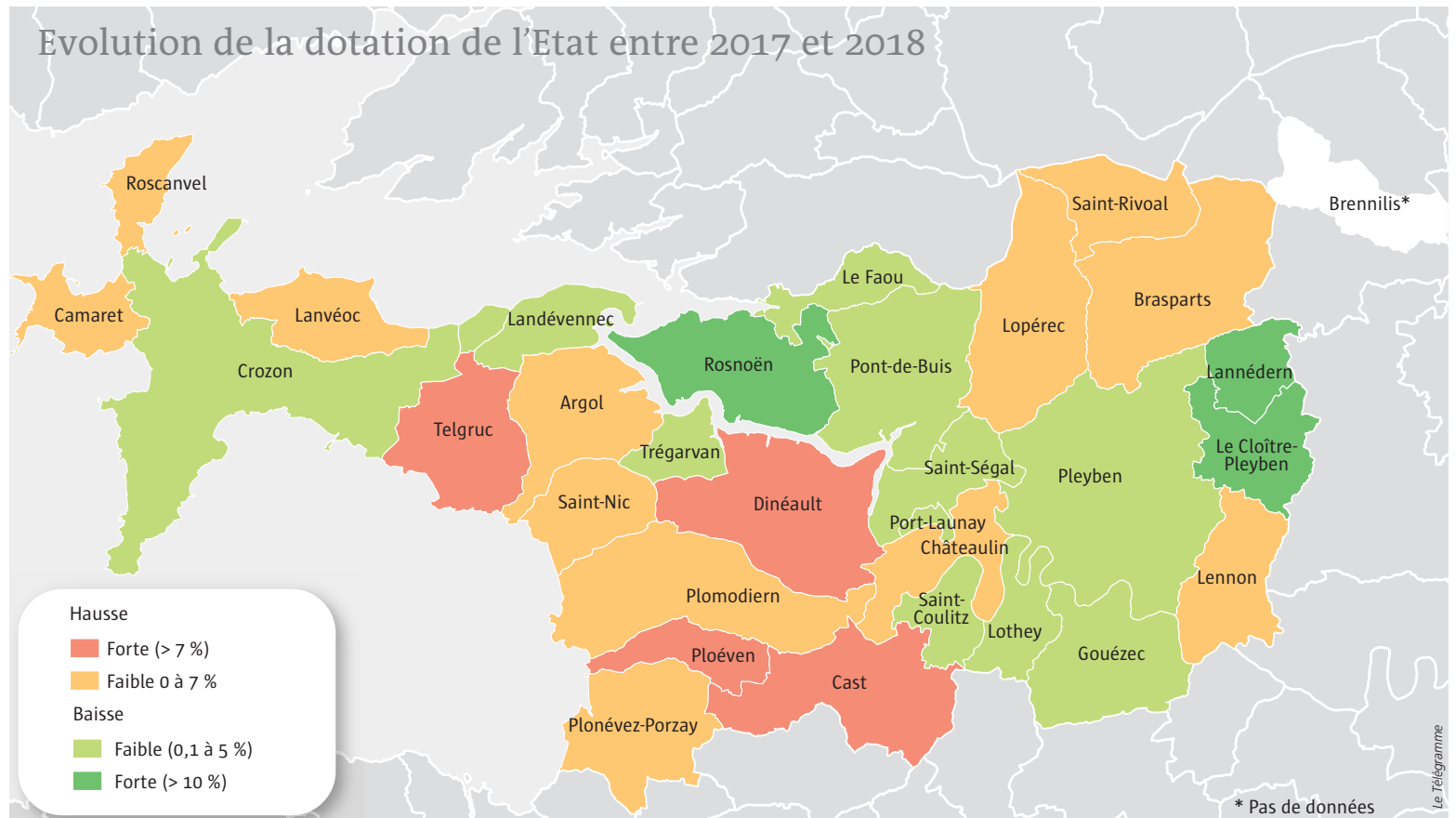


# Dotations. Une forte disparité sur le territoire

Alexandre Pons @PonsAlx

Les dotations globales de fonctionnement (DGF) 2018 versées par l'État aux communes font apparaître des disparités entre les territoires. Le centre du pays de Châteaulin est le plus touché par des baisses allant jusqu'à 21 % en moins pour Le Cloître-Pleyben et Rosnoën.

Les DGF sont divisées en plusieurs catégories : forfaitaire, nationale de péréquation et trois dotations de solidarité, rurale « bourg centre », « péréquation » et « cible », auxquelles on a ajouté la dotation d'élu local pour certaines communes (source : Direction générale des collectivités locales).



L'annonce n'a pas dû faire plaisir aux maires des communes concernées, surtout après les déclarations du président de la République. « Il n'y aura pas de baisse brutale des dotations aux collectivités locales en 2018 », avait assuré Emmanuel Macron en 2017 et plus récemment au journal télévisé de TF1 le 12 avril. Manque de chance pour Rosnoën, Le Cloître-Pleyben, Le Faou ou les 22.000 autres communes françaises, il y aura bien des baisses. Et pour les trois citées ci-dessus, la baisse est drastique.

Du côté de Châteaulin et de Crozon, les chiffres transmis aux maires mettent en lumière les disparités entre les communes longeant la voie express et celles plus reculées dans les terres ou côtières (voir infographie). Presque la moitié des communes composant la collectivité de Pleyben-Châteaulin-Plomodiern (8 sur 17) voient leurs dotations diminuer. Pour celle de la Presqu'île de Crozon-Aulne maritime, c'est la moi-

« Ça fait dix ans qu'on fait des économies, maintenant, on n'y arrive plus ».

Daniel Moysan, maire de Crozon

tié des dix communes qui sont touchées.

## Un axe Le Faou - Gouézec

Pour la première, les données font apparaître une baisse de 25.037 € pour Le Cloître-Pleyben (- 20 %), 4.439 (- 2 %) pour Gouézec, 3.172 (- 5 %) pour Lothey, 18.111 (- 2 %) pour Pleyben, etc. Sur Crozon, c'est Rosnoën qui trinque le plus avec une baisse de 42.071 € (- 21 %), faisant passer la dotation de 198.999 à 156.928. Un écart que « ne comprend pas » Mickaël Kernéis, le maire de cette commune de 900 habitants. Tout au plus sait-il que c'est la « dotation de solidarité rurale » qui est concernée, passant de 76.000 à 34.000 €, alors qu'elle n'avait pas été touchée les années précédentes. « On n'a pas eu d'explications, regrette-t-il. En plus, nous sommes informés après le vote du budget ». Crozon (- 2 %), Le Faou (- 4 %), Landévennec (- 0,2 %) et Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h (- 2 %)

subissent également une légère perte. À titre comparatif, Pont-l'Abbé gagne 44.000 € de plus, Audierne 73.000 € et Quimper 376.500 €.

Sur la carte, cette baisse laisse entrevoir de fortes disparités entre les territoires. Ainsi, ce sont les communes bordant la voie express RN 165, du Faou à Gouézec, qui sont les plus touchées, seul Châteaulin échappant à la diminution des dotations (+ 3,2 %). À titre de comparaison, Ploëven (+ 26,3 %), Cast (+ 26,2%) ou Telgruc-sur-Mer (+ 15 %) connaissent, eux, une hausse des dotations.

## « Il faut serrer les écrous, les vis, encore une fois »

Car c'est bien de cela qu'on parle encore une fois, d'économies. « C'est la même problématique chaque année, regrette Daniel Moysan, maire de Crozon. L'argument de l'État, c'est : "Faites des économies". Mais ça fait dix ans qu'on fait des économies, maintenant, on n'y arrive

plus ». Pour la municipalité, le manque à gagner tourne autour de 33.000 €. Une goutte d'eau, pourrait-on penser, sur une dotation globale de 1.678.834 €. « Ce n'est pas rien, proteste l'élu, car ces 33.000 €, il va falloir les trouver ailleurs ». Du côté des associations peut-être, « où on vérifiera de plus près si elles ont vraiment besoin de subventions. C'est regrettable, car il faut serrer les écrous, les vis, encore une fois ». Pour Rosnoën, ces 40.000 € en moins auront des répercussions sur « les investissements pour l'année prochaine ». Et concernant les compensations, il faut bien les chercher. « Elles sont symboliques le plus souvent, précise le premier édile crozonnais. On nous donne les passeports à faire, mais ce n'est rien. C'est à nous de chercher de notre côté pour compenser les pertes ». « À l'avenir, ma crainte c'est que l'on n'ait plus aucun levier sur les finances de la commune », s'alarme Mickaël Kernéis.

## EXPRESS

### Dédicaces. L'herbier secret de Pascal Lamour

Pascal Lamour, auteur, compositeur et écrivain, spécialiste de la culture druidique, sera en dédicaces, ce samedi, à la Maison de la presse, pour faire découvrir son ouvrage, « L'herbier secret du druide : des plantes pour les hommes et les esprits ».

« Dans les savoirs que les druides nous ont transmis, la connaissance des plantes figure en bonne place, raconte Pascal Lamour. (...) En rassemblant toutes ces plantes par critères symboliques, rituels, selon leurs rapports avec les saisons et

l'Autre Monde, apparaissent des continuités thérapeutiques (...). De façon inédite, voici exposé le lien entre symboles et médecine végétale, fondés sur les connaissances ancestrales des Celtes ». Le « druide-apothicaire en terre de Brocéliande, à travers les landes de Bretagne et d'Irlande, les montagnes galloises et la Gaule celtique » invite à découvrir ou redécouvrir plus de cinquante plantes qui soignent. Pratique : ce samedi, à la Maison de la presse, de 9 h 30 à 12 h 30.

### Course à pied. Trois compétitions le week-end dernier

Sur le Bretagne Ultra trail, organisé samedi dernier sur 29 km et 428 coureurs classés, au départ de Quimperlé, Géraldine Gadonna est 221<sup>e</sup> en 2 h 52'14".

Sur les Foulées de Saint-Evarzec, samedi dernier, lors du Challenge Penn-Ar-Bed couru sur 10 km et

344 coureurs classés, Gaël Diraison est 46<sup>e</sup> en 41'43" ; Claude Le Duff, 55<sup>e</sup> ; Dany Parthenay, 81<sup>e</sup> ; Yves Camus, 93<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> M3.

Sur le Crazy run de Saint-Renan couru samedi dernier, Morgane et François Berdeaux ont participé aux 7 km, sans classement.

## « Les communes étaient prévenues des baisses »

Yann Le Meur est enseignant en économie à l'Université Rennes 1 et conseil en finances locales. Il a travaillé sur les impacts financiers des fusions de communautés de communes, notamment les baisses des dotations globales de fonctionnement (DGF).

### > Quelles étaient les conclusions de votre étude ?

Elles étaient de dire que, dès lors qu'il y a une fusion de communautés de communes, il y a aussi des conséquences financières l'année suivante. C'est un jeu de vases communicants entre les différentes communes. Si l'une gagne, l'autre perd. L'enveloppe nationale des dotations est constante, voire même en augmentation. Mais, aujourd'hui, ça ne fonctionne pas car il existe des phénomènes qui sont causés par une erreur de conception du système de DGF par les services de l'État. Ces « effets pervers », comme on les appelle, impliquent

des hausses ou des baisses massives dans les dotations de certaines communes, sans qu'il y ait de causes réelles. C'est là que se situe le problème, dans l'ampleur des pertes. Il existe une solution que nous avons transmise à l'État, sans qu'il y ait de réactions pour l'instant.

### > Les communes étaient donc au courant de ces baisses de dotations ?

Elles étaient prévenues, oui. En cela, la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Plomodiern a été exemplaire. Elle a montré à ses membres les conséquences de la fusion, chose que toutes n'ont pas faite.

### > Le Cloître-Pleyben ou Rosnoën notamment, voient leurs dotations baisser de plus de 20 % chacun. Comment l'expliquez-vous ?

Cette baisse s'explique par la suppression d'une dotation spécifique. Pour les communes de ce

type, il existe cinq dotations : forfaitaire, nationale de péréquation, de solidarité rurale « bourg centre » (DSR BC), de solidarité rurale « péréquation » (DSR P) et de solidarité rurale « cible » (DSR C). Concernant Le Cloître-Pleyben et Rosnoën, ce sont les deux dernières qui nous intéressent. La dotation de péréquation vise à corriger les inégalités financières entre les communes pauvres et riches.

Le calcul est anormalement compliqué, voire inintelligible. La dotation cible est versée aux 10.000 communes les « plus pauvres » de France. Et c'est cette dotation qu'elles ont perdue. Pourtant, Le Cloître-Pleyben ne s'est pas enrichi, rien n'a changé. La commune a tout de même un trou de 22.931 € à combler. Pour Rosnoën, c'est 42.086 €. Au contraire, d'autres communes telles Ploëven ou Cast ont obtenu cette dotation en recevant 22.496 € pour la première et 58.416 € pour l'autre.